

LÉGALES

Tarifification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME Direction Départementale des Territoires et de la Mer

AVIS

Demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports par le Syndicat Mixte de Bassin Versants Saône Vienne Scie
Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie a déposé une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports dans le cadre du projet territorial Basse Saône coordonné et animé par le Conservatoire du littoral de Normandie qui comprend 3 volets distincts, dont la reconnexion de la Saône à la mer et la restauration de la continuité écologique.
Conformément aux exigences des articles R2124-1 à R2124-12 du code général de la propriété des personnes publiques, cette demande sera soumise à instruction administrative suivie d'une enquête publique.
Cette demande de concession est destinée à normaliser la situation juridique des ouvrages de défense contre la mer présents sur la plage de Quiberville-sur-Mer – Sainte-Marguerite-sur-Mer, listés ci-après, et à autoriser les travaux à engager pour la reconnexion de la Saône à la Mer :
• épis transversaux, épi buse, ouvrage longitudinal (parabolique), enrochement et cales d'accès à la mer
• zone de travaux pour la réalisation d'une ouverture dans la digue permettant de reconnector le fleuve côtier à la mer
• terrassement du lit du fleuve dans le cordoncudpm de galets
• ouvrage final construit en partie sur le DPM.
Le présent avis est publié conformément à l'article R2124-5 du code général de la propriété des personnes publiques.

ENQUÊTES PUBLIQUES



DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'utilité publique et de l'environnement
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Demande d'enregistrement
NEPTUNE à BOLBEC
Enregistrement pour la construction d'un entrepôt logistique

AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 19 mars 2024, une consultation du public est ouverte du **mercredi 17 avril 2024 au vendredi 17 mai 2024 inclus** portant sur une demande d'enregistrement pour la construction d'un entrepôt logistique sur la commune de BOLBEC. Le projet est présenté par la société NEPTUNE, dont le siège social se situe 21 Rue Beffroy 92200 NEUILLY- SUR-SEINE, et dont l'adresse d'exploitation est située Parc d'activités BolesSaint-Jean sur la commune de BOLBEC (76210).
Les rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement impactées par cette activité concerne principalement les rubriques : 1510-2-b ; Enregistrement – Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t) à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant par ailleurs de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts frigorifiques. Le volume des cellules étant supérieur ou égal à 500 000 m³, mais inférieur à 900 000 m³. 4331 : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3.
Pendant toute la durée de cette consultation, le dossier est disponible en mairie de BOLBEC. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
Le dossier est consultable gratuitement au bureau de l'utilité publique et de l'environnement de la préfecture de la Seine-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse suivante : pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet « demande de rendez-vous pour dossier société NEPTUNE » ou en téléphonant au 02 32 76 52 49 ou 02 32 76 50 52.
L'avis et le dossier de demande de l'exploitant sont également mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime pendant toute la durée de cette consultation (<http://www.seine-maritime.gouv.fr>) (rubrique « Actions de l'Etat – Environnement et préventions des risques – Enquêtes publiques et Consultations du public – Consultations du public – 00 – Enregistrement ICPE – 2024 – BOLBEC »).
Les observations et propositions du public peuvent être communiquées pendant cette période :
• sur le registre de consultation disponible en mairie de BOLBEC aux jours et heures d'ouverture au public ;
• par courrier à la préfecture de la Seine-Maritime : Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'utilité publique et de l'environnement - CS 16036 - 7, Place de la Madeleine – 76036 Rouen Cedex en précisant : « consultation du public – NEPTUNE » ;
• par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant « consultation du public – NEPTUNE ».
Cet avis est affiché au moins quinze jours avant le début de la consultation et ce, jusqu'à la clôture de celle-ci, dans les communes concernées par le rayon d'affichage : SAINT-JEAN-DE-LA-NEUVILLE et NOINTOT.
Les communes concernées sont invitées à rendre un avis, sous la forme d'une délibération, dès mise à disposition du dossier et jusqu'à 15 jours après la fin de la consultation du public, soit jusqu'au 1er juin 2024.
Le préfet de la Seine-Maritime est compétent pour prendre la décision à l'issue de la consultation du public.
La décision peut concerner un enregistrement, un enregistrement assorti de prescriptions particulières ou un refus.

Ville de VERNON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE DOSSIER DE DECLARATION DE PROJET

RELATIF A LA CENTRALE SOLAIRE AU SOL SUR LE SITE DES BOURDINES
VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

AVANT APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêté n°276/2024 en date du 29/03/2024, Monsieur le Maire de la Commune de VERNON a décidé l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de Déclaration de Projet relatif à la centrale solaire au sol sur le site des Bourdines valant mise en compatibilité du PLU de Vernon.
A cet effet, M. Hervé BILLIET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Philippe LEROY en qualité de suppléant.
L'enquête publique aura lieu en Mairie de VERNON- Place Barette. Elle se déroulera du **jeudi 18 avril 2024 - 9h jusqu'au mercredi 22 mai 2024 - 17h30**.
Le commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville- Place Barette à VERNON, les :
Jeudi 18 avril 2024 de 9h à 12h,
Samedi 4 mai de 9h à 12h,
Mercredi 22 mai de 14h30 à 17h30.
Le dossier, les pièces qui l'accompagnent ainsi que le registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Vernon pendant une durée de 35 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du jeudi 18 avril 2024 – 9h au mercredi 22 mai 2024 - 17h30.
Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :
- sur le registre d'enquête,
- les adresser par voie postale, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place Barette – 27200 VERNON
- Ou les adresser par écrit, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante : enquetebourdines@vernon27.fr
A l'issue de l'enquête publique, après les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur, le projet, tel que présenté à l'enquête publique et éventuellement modifié pour tenir compte des observations, avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Ville : www.vernon27.fr.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

SCP MAHE & RUELLAN-LIMARE
Notaires associés
41 rue Jacques Fauquet-BP 60026
76210 Bolbec

Constitution

Société Civile SC PETRUS
Capital :1.000,00€
Siège : 1326 route des Ecuries 76190 SAINT MARTIN DE L'IF

Suivant acte authentique reçu par Maître RUELLANLIMARE, notaire à BOLBEC (Seine-Maritime) le 19 Mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : « SC PETRUS »
Siège social : 1326 route des Ecuries 76190 SAINT MARTIN DE L'IF
Capital : MILLE EUROS (1 000 €)
Objet : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location, ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et plus particulièrement de biens et droits immobiliers sis à BOLBEC (76210) 23/25/27 rue Guillet.
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
- et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Gérance statutaire : Madame Céline LE BIHAN domiciliée à SAINT MARTIN DE L'IF (76190) 1326 route des Ecuries.
Monsieur Alexandre THIBAudeau domicilié à SAINT MARTIN DE L'IF (76190) 1326 route des Ecuries.
Cession des parts : Soumises à l'agrément de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Immatriculation : Au R.C.S de ROUEN

Pour avis
La Gérance

EXTRAITS DE DÉCISION DE JUSTICE/ JUGEMENTS

MN SUSHI

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024.SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE MN SUSHI.359 rue de Verdun et 1 76600 Le Havre.RCS le Havre 909 485 237.Activité : l'exploitation de stands (ou kiosques) dans la grande distribution et en grandes surfaces, et autres locaux commerciaux, consacrés à la fabrication et la vente en temps réels de produits de type sushis, makis, wok, nems, salades et tous produits issus de la cuisine asiatique, par des chefs cuisiniers dans un espace restreint et visible par la clientèle de l'extérieur, la création, l'exploitation de tout commerce de restauration, fast-food, self-food, self-service, traiteur, produits.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

LK NETTOYAGE

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LK NETTOYAGE - 57 rue Paul Véronèse 76620 Le Havre. RCS le Havre 837 962 638. Activité : nettoyage entretien de tous locaux professionnels commerciaux et de particuliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2023, désignant liquidateur Maître Béatrice Pascual 6 rue Duplex 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

SAS DISTRIBUTION DU HAVRE

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SAS DISTRIBUTION DU HAVRE - 96 avenue René Coty 76600 Le Havre. RCS le Havre 904 759 602. Activité : le commerce de détail d'alimentation générale et de produits alimentaires, la vente au détail de tous produits d'épicerie et en livraison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur Selar Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ALGM

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ALGM - avenue du Cantipou Immeuble Seri-Parc 76700 Harfleur. RCS le Havre 832 853 543. Activité : tous travaux de maçonnerie générale et de rénovation ainsi que l'entreprise générale de construction ou "tous corps d'état" exclusivement par le biais de sous-traitants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 janvier 2022, désignant liquidateur Selar Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre.

BENARD EDDY

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. BENARD EDDY. 39 rue André Bourvil 76620 Le Havre. RCS le Havre 830 032 439. Activité : pêche en mer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2022, désignant liquidateur Selar Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

GROUPE HABITAT KABRANE 74

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GROUPE HABITAT KABRANE 74 - 57 rue Verdun 76600 Le Havre. RCS le Havre 892 942 053. Activité : tous travaux de bâtiment, intérieur et extérieur: peinture, maçonnerie, carrelages façades, revêtement, enduit plâtrerie.. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2022, désignant liquidateur Selar Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

LS CAR'S

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024.SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LS CAR'S.11 Rue de la Boissière 76170 La Frénaye.RCS le Havre 538 692 799.Activité : carrosserie réparation et vente de véhicules neufs et d'occasion vente de pièces détachées locations de véhicules.Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2022, désignant liquidateur Maître Béatrice Pascual 6 rue Duplex 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

JUGEMENT

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. GERVAIS NATHALIE, né(e) DUFRESNE. 79/81 quai George v 76600 Le Havre. RCS le Havre 482 798 584. Activité : pub cafe bar brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

K.T.C. FLUID CONTROL

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024. SOCIÉTÉ ANONYME K.T.C. FLUID CONTROL - 58 rue du Général Chanzy le Havre 76600 Le Havre. RCS le Havre 572 133 478. Activité : la fabrication l'achat la vente la conception la réalisation le développement de tous articles de robinetterie industrielle et d'instrumentation ainsi que de tous accessoires de tuyauteries et canalisations en tous genres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

BSV - BOIS SERVICE VALORISATION

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024.SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BSV - BOIS SERVICE VALORISATION.10 rue de la Garenne 28100 Dreux.RCS Chartres 422 642 231.Activité : recyclage valorisation bois.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

GPC

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024.SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE GPC.325 impasse du Manoir 76640 Foucart.RCS le Havre 449 601 178.Activité : vente au détail de vêtements prêt à porter chaussures et accessoires pour homme, femme et enfant.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CANAP EXPERT

Date du jugement du Tribunal de Commerce du Havre : 22 mars 2024.SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE CANAP EXPERT.141 rue Maréchal Joffre 76600 Le Havre.RCS le Havre 848 356 358.Activité : achat et vente de meubles, mobiliers neufs ou d'occasions.Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2022, désignant liquidateur Maître Béatrice Pascual 6 rue Duplex 76600 Le Havre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.